

- Généralement, un groupe nominal contient un déterminant placé **devant** le nom.
- Lorsqu'un déterminant accompagne un nom, on ne peut pas le supprimer.

La famille des articles :

- *Un* est un article **indéfini** : il s'emploie quand on ne sait pas quelle est la personne, l'animal ou la chose que désigne le nom.
- *Le* est un article **défini** : il s'emploie quand on sait quelle est la personne, l'animal ou la chose que désigne le nom.

	MASCULIN		FEMININ	
	singulier	pluriel	singulier	pluriel
Articles définis	<i>le (l')</i>	<i>les</i>	<i>la (l')</i>	<i>les</i>
Articles indéfinis	<i>un</i>	<i>des</i>	<i>une</i>	<i>des</i>

- Le déterminant possessif s'emploie comme l'article défini mais il ajoute des indications sur la personne.

Exemple : C'est le livre **de Pierre** → C'est **son** livre..

- Lorsque la personne change, le déterminant possessif change.
- Comme tous les déterminants, le déterminant possessif s'accorde avec le nom.

	Le nom lié au déterminant est singulier		Le nom lié au déterminant est pluriel
	masculin	féminin	masculin et féminin
Une personne (singulier)	<i>mon, ton, son</i>	<i>ma, ta, sa</i>	<i>mes, tes, ses</i>
Plusieurs personnes (pluriel)	<i>notre, votre, leur</i>		<i>nos, vos, leurs</i>

Mais : devant une voyelle :

mon amie
ton amie
son amie

devant h muet :

mon habitation
ton habitation
son habitation

- Dans un texte **le déterminant démonstratif** s'emploie pour désigner une personne ou un objet dont on a déjà parlé.
- Il sert à relier entre elles des phrases du texte.
- Dans un groupe nominal, lorsqu'un nom est précisé par une expansion, le déterminant démonstratif permet d'insister sur cette précision.
- Comme tous les déterminants, les déterminants démonstratifs s'accordent avec le nom.

	singulier	pluriel
masculin	ce, cet	ces
féminin	cette	ces

- Lorsqu'une question porte sur un groupe nominal, ce groupe nominal contient **un déterminant interrogatif** :

Quel pantalon as-tu acheté ?

Combien de pantalons as-tu achetés ?

- Le déterminant **quel** s'accorde avec le nom.

	singulier	pluriel
masculin	quel	quels
féminin	quelle	quelles

- Le déterminant **combien** est invariable. Il peut précéder un nom singulier (*combien de lait...?*) ou pluriel (*combien de pantalons...?*)